

STAGES D'APPRENTISSAGE DE LA NATATION PENDANT LES VACANCES D'ETE OPERATION "SAVOIR NAGER" ETE 2011



Pour la quatrième année consécutive, l'opération Savoir Nager, est reconduite cet été, par le Secrétariat d'Etat aux Sports et la Fédération Française de Natation. Cette opération a pour objectif de sensibiliser les enfants âgés de 7 à 12 ans à l'apprentissage de la natation et est relayée, à Bourges, par l'Aquatic Club de Bourges.

Au-delà de la prévention active des noyades, elle facilite l'accessibilité à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques existantes disponibles pour les enfants. Qu'il s'agisse de la natation, bien sûr, mais aussi de la voile, la plongée, le canoë, les jeux d'eau, etc.

Par l'intermédiaire de stages d'apprentissages encadrés par des éducateurs diplômés d'Etat, cette opération veut offrir aux enfants le bagage essentiel pour pratiquer des activités aquatiques en toute sécurité.

Au terme de ces courtes formations, les compétences minimales apprises sont validées par l'obtention du test du « Sauv'nage » de l'Ecole de Natation Française, qui est proposé en fin de cycle d'apprentissage.

L'Aquatic Club de Bourges, partenaire de l'Opération Savoir Nager, organise des stages d'apprentissage de la natation pendant les vacances d'été :

Période 1 : du mardi 5 juillet au samedi 23 juillet 2011

Période 2 : du mardi 2 août au samedi 20 août 2011

Séances de 9h15 à 10h du mardi au samedi

au Centre Nautique des Prés Fichaux, avenue du 11 Novembre, à Bourges

selon les modalités suivantes :

- La durée d'un stage de natation est de 15 séances minimum
- Les stages sont réservés aux enfants de 7 à 12 ans ne sachant pas nager
- Les groupes sont constitués de 8 à 12 enfants maximum
- Les cours et l'accès à la piscine sont gratuits pour les enfants, hors coût de licence/assurance fixé à 15 euros
- L'encadrement est assuré par des éducateurs diplômés d'Etat (BEESAN)

Inscription auprès de :

Aquatic Club de Bourges, Centre Nautique des prés Fichaux, Avenue du 11 Novembre 1918, 18000 BOURGES - Tél. : 02 48 70 88 21 - E-Mail : contact@acbourges.fr

Permanence - jusqu'au 8 juillet : du lundi au vendredi de 17h à 20h

- à partir du 11 juillet : les mardis et jeudis de 10h à 12h

